Network France
WE SUPPORT

RAPPORT ANNUEL MBE GLOBAL COMPACT 2017

MARTIN BELAYSOUD EXPANSION

PARTENAIRE GLOBAL

Network France
WE SUPPORT

Engagement du Groupe MARTIN BELAYSOUD EXPANSION

Le Groupe Martin Belaysoud Expansion est inscrit depuis 2003, dans une démarche durable liant ses valeurs aux grands principes du Pacte Mondial portant sur 4 points essentiels :

- Les droits de l'Homme,
- Les conditions de travail,
- L' environnement,
- La lutte contre la corruption.

Cette démarche de progrès continu, partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe, associe responsabilité sociale et environnementale au développement de notre activité. De plus, celle-ci intègre la Déclaration des droits de l'Homme et la Convention fondamentale de l'OIT.

Cela se traduit au quotidien par la mise en œuvre d'actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail des salariés au quotidien et de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.
Ces principes du Pacte Mondial appliqués à notre savoir-faire et à nos métiers, permettent par exemple de proposer à nos clients une gamme de produits dans le domaine des énergies renouvelables.

En tant que Président du Directoire du Groupe Martin Belaysoud Expansion, je poursuis mon engagement à respecter les 10 principes du Pacte Mondial proposés par l'Organisation des Nations Unies.

Patrick MARTIN
Président du Directoire

Présentation du Groupe
MARTIN BELAYSOUD EXPANSION

Le Groupe MARTIN BELAYSOUD EXPANSION dont la création remonte à 1829, a pour activité la distribution de produits techniques dans les domaines suivants :

- Plomberie, sanitaire, thermique
- Énergies renouvelables
- Fournitures Industrielles générale et technique
- Équipements de Protection Individuelle
- Électricité
- Produits sidérurgiques.

De plus, nous proposons des solutions techniques à nos clients au niveau national via Mabéo Industries et sa direction technique mais aussi à l'international via Fluides Services (oil and gas).

Nos clients sont des professionnels : industries, PME/PMI, collectivités locales, artisans…
Le Groupe est composé de 5 enseignes multirégionale, représentant un ensemble de 160 sites (agences commerciales, plates-formes logistiques) sur tout le territoire national.

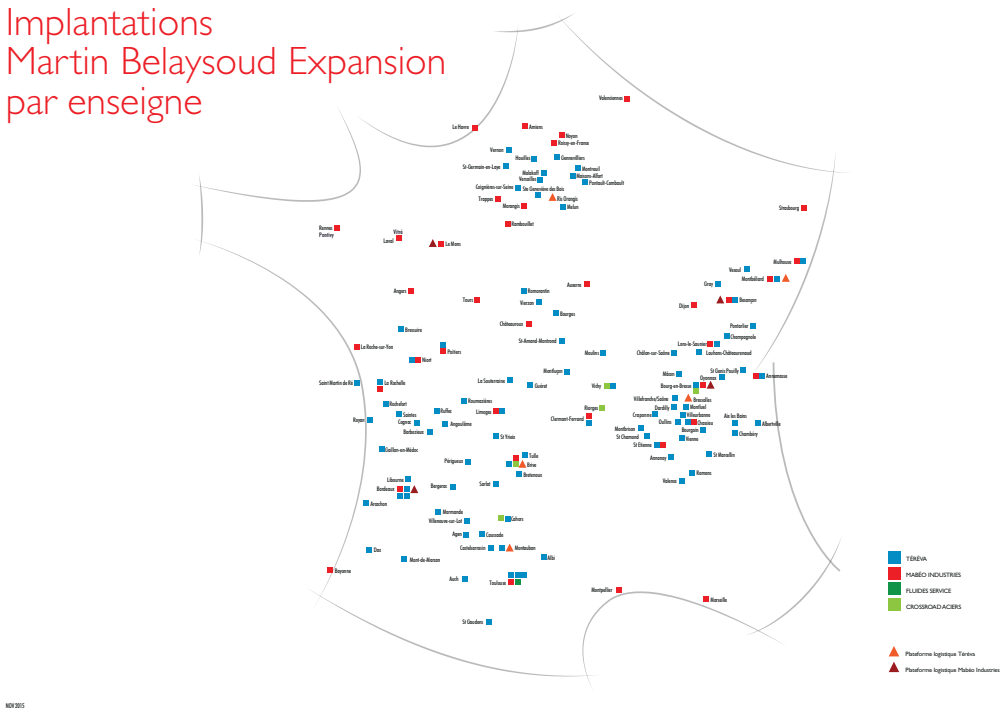

MARTIN BELAYSOUD EXPANSION
PARTENAIRE GLOBAL

Le siège social du Groupe est basé à Bourg-en-Bresse (01), où l'on retrouve également les services supports communs à toutes les enseignes comme le service Informatique, Ressources Humaines, Technique, Qualité Sécurité Environnement ...

Network France
WE SUPPORT

Politique éthique et développement durable

Le Groupe Martin Belaysoud Expansion a la volonté d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes qui affirment clairement son engagement éthique et sa responsabilité sociétale et environnementale sur toutes ses filiales et dans tous les domaines d'activité.

Les fondements de notre projet d'entreprise, reposent sur des valeurs telles que le travail, l'intégrité, la solidarité et la loyauté. Ces valeurs constituent la base des rapports de confiance entre le Groupe, ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs et ses actionnaires.

Ces valeurs sont reprises dans la politique de management : assurer un management via des principes fondamentaux regroupés dans l'A.L.P.E.S. Attitude :
Autonomie, Loyauté, Performance, Entraînement, Stratégie.

Les Ressources Humaines constituent la principale richesse de notre Groupe.
Le commerce est, avant tout, un métier d'hommes et de femmes; c'est pourquoi le Groupe Martin Belaysoud Expansion s'engage à :

- Développer les compétences de ses collaborateurs tout en favorisant les évolutions professionnelles
- Assurer les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité pour ses collaborateurs

Conscient des impacts de son activité sur l'environnement, y compris sur la biodiversité, le Groupe Martin Belaysoud Expansion cherche en permanence à les minimiser.

D'une manière générale, le Groupe Martin Belaysoud Expansion adhère :

- Aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Aux principes de l'Organisation Internationale du Travail
- Aux principes du Global Compact.

Chaque collaborateur doit intégrer les principes et les valeurs soutenues par le Groupe Martin Belaysoud Expansion dans l'exercice de son métier.

Patrick MARTIN
Président du Directoire

Droits de l'Homme

515 accords de partenariats signés

Principes de Global Compact

1 - Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'Homme reconnus sur le plan international
2 - Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux

Acteurs dans le groupe

- Direction Générale
- Service des Ressources Humaines
- Service QSE
- Les services des Achats

Indicateurs et actions mises en place et à venir

• Le Groupe MBE a contractualisé ses relations avec ses principaux fournisseurs intégrant une invitation à promouvoir les principes du Global Compact ; l'objectif pour l'année 2016 est d'établir 515 accords de partenariat en 2016 soit 3 % de plus qu'en 2015.

• En parallèle, le Groupe MBE a intégré les principes du Global Compact dans sa démarche d'évaluation des fournisseurs afin d'en mesurer son respect et son degré de déploiement. Nous avons renouvellé en 2016 l'évaluation sur des critères de performance Qualité, Sécurité, Environnement, et Responsabilité Sociétale des entreprises pour 80 fournisseurs.

Conditions de travail

40 alternants en 2017

Principes de Global Compact
3.Les entreprises doivent respecter l'exercice de la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective
4.Élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire
5.Abolition effective du travail des enfants
6.Élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession

Acteurs dans le Groupe

- Direction Générale
- Service des Ressources Humaines
- Service QSE
- Instances représentatives du personnel (CHSCT, CE…)

Indicateurs et actions mises en place et à venir

Gestion des Ressources Humaines

Le Groupe MBE se conforme strictement à la législation du travail et a fait du respect des droits de l'Homme, un des axes principaux de sa politique de ressources humaines.
Pour ce faire, le Groupe MBE, au travers de sa politique RH, a déployé des outils tels que le parcours d'intégration des nouveaux embauchés (parcours d'une durée de 1 à 3 mois selon la fonction dans l'entreprise), le parcours d'évolution des salariés promus, l'entretien de développement et de progrès (96 % des «Entretiens de Développement et de Progrès» réalisés par an) et des revues de potentiel.

En 2016, plus de 1 million d'€ (1 146 434 €) consacrés à la formation (taxe apprentissage + formation professionnelle).

Nombre de salariés formés en 2016 (cf bilan social) :
- Téréva : 328 formés = 30 % de l'effectif société.
- Mabéo Industries : 121 formés = 19 % de l'effectif société.

Alternants : 35 en 2016 et prévus : 40 pour la rentrée 2017.

Les principales sociétés du Groupe MBE ont signé des accords relatifs à :
- **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- **L'emploi des séniors**
- **La réduction de la pénibilité au travail**
- **La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)**
- **Le contrat de génération.**

La politique de recrutement en alternance a permis d'embaucher 32 salariés étudiants en 2015 et prévoit d'en embaucher 38 en 2016, soit 9 % en plus.

Conditions de travail

Un accident du travail n'est pas une fatalité !

Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

En 2017, une formation via coaching est en cours de déploiement sur les équipes logistiques - L'objectif est de déployer les 15' sécurité (quart d'heure) pour rappeler quotidiennement aux équipes les risques et les règles fondamentales sur la sécurité.
Cette nouvelle approche permettra aussi de faire émerger les bonnes pratiques et engagements à suivre à son poste de travail.

• Le renforcement de l'analyse des accidents de travail a conduit à la formation d'un référent « Arbre des Causes ». L'objectif est de poursuivre le développement des compétences des CHSCT en matière d'analyse des accidents de travail en mettant en place un module de formation interne à la méthode arbres des causes.
• Le développement d'une communication régulière, suite à un accident de travail, pour l'ensemble des équipes doit permettre de faire prendre conscience qu'un accident n'est pas une fatalité. Les risques étant similaires d'un établissement à un autre, des accidents identiques sont susceptibles de s'y produire.
• La sensibilisation des équipes logistiques à la démarche sécurité avait été identifiée comme un axe prioritaire.
En complément du dispositif d'accueil des nouveaux embauchés, les intérimaires reçoivent un livret tryptique pour leur présenter la sécurité mise en place sur nos plates-formes.
Comme prévu en 2015, des séances «chasses au risque» ont été organisées sur l'ensemble des plates-formes logistiques du Groupe, avec tout le personnel.
En complément et afin de dynamiser la culture sécurité, un challenge sécurité a été déployé pour les salariés des plates-formes logistiques. Ce challenge s'est traduit par un questionnaire pour tous les salariés : questions de connaissance sécurité, chasse aux erreurs sécurité…
Près de 100 personnes ont été testées en 18 groupes. La première partie consistait à trouver des erreurs sécurité sur des illustrations de situations professionnelles.

Tous les participants les ont trouvé et ce en 3 minutes maxi (le meilleur temps est de 2.17 min).
Ensuite, cela a permis de rappeler les fondamentaux de sécurité lors d'ateliers de sensibilisation.

Conditions de travail

11 défibrillateurs

• Sous l'impulsion de la Direction Technique, un audit des infrastructures du Groupe MBE intégrant des éléments sécurité, mais également environnementaux, est mis en place de manière systématique sur l'ensemble des établissements.
Pour garantir une indépendance des résultats ces audits sont menés par un bureau de contrôle extérieur et permettent d'identifier les axes d'actions pour les années à venir : amélioration de la lutte contre les incendies, conditions de stockage des produits...
• Par conséquent, en 2016 un plan de mise en conformité a permis de prendre en compte les audits cités ci-dessus.

• En 2016, la nouvelle charte sécurité du visiteur a été mise en place sur la totalité des plates-formes du Groupe.

Panneau d'affichage au format A2, décliné en anglais pour les visiteurs étrangers

Ce dispositif vient en complément du protocole sécurité mis en place avec les transporteurs.
En parallèle chaque visiteur trouve à sa disposition à l'entrée de chaque plate-forme, des armoires contenant des sur-chaussures visiteurs ainsi que des gilets haute visibilité à porter obligatoirement.
Cela fait parti d'une démarche globale de sensibilisation aux risques liés aux métiers de la logistique.

Sauveteurs secouristes du travail :

En 2016, le Groupe Martin Belaysoud a poursuivit le déploiement de sa politique de prévention des risques professionnels en menant des actions sur les activités logistiques, techniques et commerciales.

Le groupe investira par exemple, 900 k€ en 2017 dans l'amélioration des équipements de travail tels que les plates-formes logistiques pour ainsi réduire la manutention manuelle, les risques de chute de hauteur et la prévention du risque incendie. Par exemple en installant des tables élévatrices, des chariots grandes hauteurs et des équipements de stockage sécurisé pour les produits inflammables gazeux ou liquides.
De plus, pour renforcer la sécurité lors de la relation avec les chauffeurs/transporteurs des systèmes de signalement (feu de mise à quai) ont été budgété et installé sur nos plates-formes logistiques.

Environnement

21 sites équipés de système de visio confé-rence

Principes de Global Compact

7.Promouvoir une approche prudente des grands problèmes touchant l'environnement
8.Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables
9.Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Acteurs dans le groupe

- Direction Générale
- Direction et service informatique
- Direction Supply Chain et Logistique
- Service QSE
- Les équipes commerciales

Indicateurs et actions mises en place et à venir

Informatique

L'outil informatique permet aux salariés effectuant des déplacements professionnels de se connecter à distance sur les différents réseaux informatiques du Groupe.

Le système «Skype» installé sur chaque ordinateur permet à chacun de faire une web conférence depuis son poste de travail.
Ce système ainsi que les 21 salles de visioconférence et les conférences téléphoniques ont permis réduire les déplacements professionnels pour des réunions de courtes durées.

En 2017, le groupe MBE renouvelle 300 postes informatiques (unité centrale + écran).
L'objectif est de remplacer par des équipements moins énergivores permettant ainsi de réduire la consommation électrique. En complément, la salle serveur a été restauré par des équipements de nouvelle technologie «full flash» permettant de diviser par 4 la consommation (de 1 200 à 3 000 W).

Environnement

Réduction de nos déchets chez nos clients

Supply Chain

- Mabéo Industries

Amélioration de la gestion des emballages
Sur les plates-formes logistiques, l'intégralité des emballages des services de réception est réutilisée en conditionnement en expédition (économie de 50 % des produits de calage et de 30 % de cartons).
Le tri sélectif a été mis en place sur l'ensemble des plates-formes.
Le projet « charte emballage » est opérationnel depuis mai 2014 visant à améliorer la qualité du conditionnement pour l'expédition chez nos clients et simultanément réduire nos déchets en ré-utilisant des cartons broyés.

- Téréva

L'organisation logistique a permis de diminuer les navettes inter plates-formes via l'accroissement des gammes et métiers sur les plates-formes.
L'optimisation des modalités de transport a permis :
• un passage de 4 000 feuilles (bordereaux de livraison) à une centaine de feuilles de route par jour, soit une réduction de 3 424 ramettes de papier par an, soit un équivalent de 8,5 T de papier par an.
• une réduction de 10 % des distances kilométriques effectuées grâce à un outil de planification; soit environ 54 000 km en moins par an.

Environnement

Commerce

Plan de vente

Le plan de vente du domaine Équipement de Protection Individuelle intègre des produits avec des écolabels.
La part de ces produits dans le plan de vente sera progressivement augmentée dans les années à venir pour mieux les promouvoir et répondre aux besoins de nos clients.

Gestion des déchets et papier

Les équipes techniques (Chefs produits et directeurs de marché) participent activement à l'ensemble du projet environnemental, dans le cadre de regroupements de syndicats de métiers à des groupes de travail, afin de recycler les déchets issus des produits commercialisés.
La dématérialisation des documents de retour pour les avoirs et rendus a permis une diminution de la consommation de papier d'environ 75 kg par an.
En parallèle, le Groupe a systématisé la dématérialisation des factures de frais généraux.

Réalisation de bilan GES (Gaz à effet de serre) tous les 4 ans par le bureau Véritas

Sur les consommations de 2014, le service QSE a fait établir 2 bilans GES : 1 pour Téréva et 1 pour Mabéo Industries. Ceux-ci sont en cours de finalisation.
Toutefois, les premiers résultats pour Mabéo Industries sont encourageants : 1 632 tonnes de CO_2eq, soit une améioration de 12 % par rapport à 2011.
Ce bilan sera réactualisé courant 2017.

Environnement

Objectif pour 2018 : - 3 % de CO_2eq

Moyens généraux

Utilisation de véhicules à faible consommation d'énergie.
Nous privilégions dans le choix de nos véhicules, des modèles ayant une faible consommation et une faible émission de CO_2.
Nos partenariats avec nos prestataires loueurs de véhicules se sont effectués dans un souci constant de préservation de l'environnement :
• en 2015, le véhicule moyen du Groupe rejetait 108 g $C0_2$/Km pour atteindre 102 g de CO_2/Km en 2016 (données constructeurs).
• en 2015, le véhicule moyen du Groupe consommait 4,23 L/100 Km pour atteindre 4 L/100 Km en 2016 (cycle mixte).
À partir de 2016, nous axerons notre action dans la mesure réelle de nos consommations et non plus sur les données constructeur.
Pour cela, en 2016 nous avons initié via un prestataire un audit énergétique transport.

La mise en place d'outils et de moyens de communication autour de la consommation en carburant permet de responsabiliser chaque collaborateur à l'éco conduite.

Le tri et la collecte des piles, des lampes et néons pour les clients et salariés.
Ces dispositifs qui étaient déjà présents ont été dynamisés par une communication à destination des salariés et la mise à disposition de bacs récupérateurs supplémentaires.

Le siège de Bourg-en-Bresse a developpé de nouveaux locaux bénéficiant de brises soleils équipés de panneaux photovoltaïques (20 mètres linéaires) et d'une Smartflower. Celle-ci permet une orientation optimale des 12 panneaux photovoltaïques vis à vis du soleil, soit un angle de 90° en continu à toute heure de la journée et en toute saison. Cela permet d'améliorer le rendement de 40 %, par rapport à une installation standard.

Sur le premier semestre 2016, la «fleur» a généré 651 Kw/h, soit la consommation des locaux communs (eau chaude sanitaire, lumière des couloirs de dégagement...).

Lutte contre la corruption

1
convention
salariés
cadres

Principes de Global Compact

10 - Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Acteurs dans le groupe

- Direction Générale
- Services des Achats
- Les équipes commerciales

Indicateurs et actions mises en place et à venir

Le choix des fournisseurs

Le processus de sélection des fournisseurs intègre des critères et/ou valeurs partagés par le Groupe MBE.

La lutte contre la corruption et le blanchiment

Le Groupe MBE pratique une comptabilité rigoureuse respectant scrupuleusement les règles comptables ainsi que les obligations fiscales dans l'enregistrement de tous les flux financiers. Ceci se traduit par une traçabilité exhaustive qui n'inclue aucun règlement en liquide.

Nous sommes en cours de réflexion pour ajouter dans notre accord de partenariat, signé avec nos fournisseurs (515 en 2016), un engagement visant à respecter une charte de lutte contre la corruption.

En 2017, le CODIR MBE a engagé une démarche visant à réaliser un état des lieux, une cartographie des fonctions concernées, des pratiques. Cela permettra ainsi de formaliser sur 2017/ 2018 une charte de bonnes pratiques.